COMMUNE DE MONTIPOURET
Indre (36)

Mise à jour du Plan Local d'Urbanisme par arrêté de la Communauté de Communes Val de Bouzanne en date du

ANNEXE
Bois ou forêts relevant du régime forestier

Les bois ou forêts relevant du régime forestier figurent également en annexe des PLU (art. R151-53 7° du code de l'urbanisme)

La carte jointe localise en vert les forêts soumises au régime forestier et en rose les forêts privées présentent sur le territoire de la commune.

Le Président,

Communauté de Communes du Val de Bouzanne ★ 36230 ★

Gestion des forêts

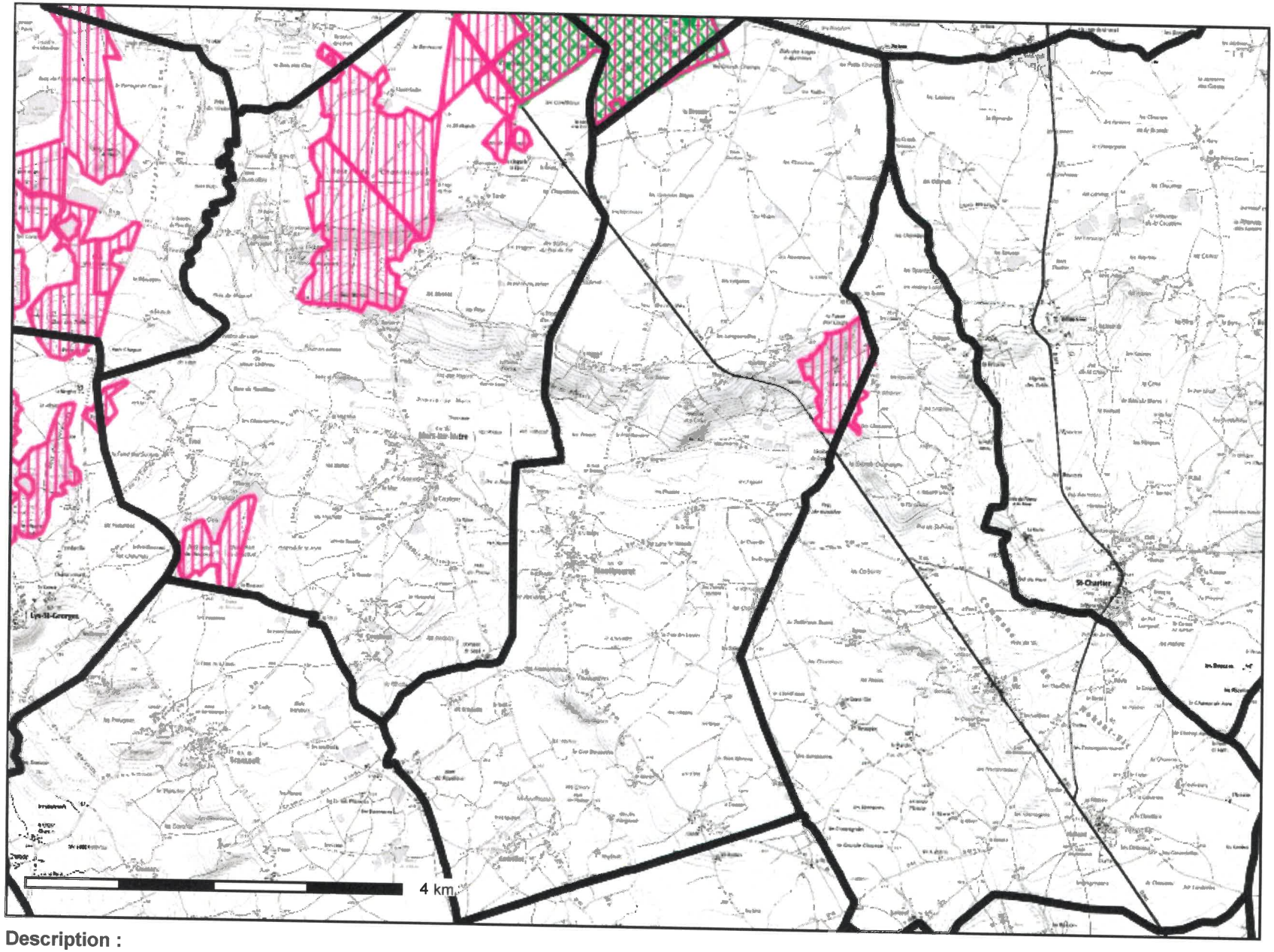

Conception : DDT 36
Date d'impression : 19-10-2017

N_COMMUNE_BDC_036
L_GEST_FORETprivee_S_036
N_FORET_SOUMISE_ONF_R24

Description :
Plan simple de gestion des forêts privées
et forêts soumises au régime forestier ONF